

PROJET D'ETABLISSEMENT COLLEGE RENE CASSIN

2018-2022

CONTRAT D'OBJECTIFS

Le contrat d'objectifs issu du dialogue stratégique du 16 janvier 2017 et de la réunion du conseil pédagogique du 11 avril 2017 a été signé le 16 juin 2017 propose deux objectifs de travail :

- Objectif n°1 : renforcer la prise en charge de la difficulté scolaire en ciblant les efforts sur les élèves les plus fragiles
- Objectif n°2 : améliorer le climat scolaire en renforçant la cohésion des équipes et la coopération tant en interne qu'en externe

ANIMATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement permet de poser les priorités guidant le fonctionnement, les actions et les énergies de chacun des acteurs de la communauté éducative en cohérence avec les priorités du réseau local, le projet de l'académie de Besançon et de la loi pour une École de la confiance promulguée le 27/08/2019.

Chaque année les membres du conseil d'administration, des équipes pédagogiques, éducatives et administrative, les agents du département auront la possibilité de nourrir chacun des axes en :

- ✚ proposant des problématiques,
- ✚ participant aux débats sur les objets de questionnement,
- ✚ élaborant des actions,
- ✚ analysant la portée des actions.

Les instances seront les espaces privilégiés pour abonder, réguler et évaluer le projet d'établissement. Néanmoins d'autres temps informels pourront être provoqués et se tenir au sein du collège à la demande d'un collectif.

AXES ET PLAN OUVERT AUX ACTIONS

Pour chaque action, une fiche détaillera :

- ✚ le public concerné
- ✚ les modalités de mise en œuvre
- ✚ les moyens mobilisés
- ✚ les partenaires mobilisés
- ✚ les possibilités de valorisation en interne et en externe notamment par les élèves
- ✚ les indicateurs d'évaluation retenus (quantitatifs ou qualitatifs)

AXE 1 : DEVELOPPER LA PROFESSIONNALITE DES PERSONNELS ET LES ECHANGES ENTRE ACTEURS DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Champs d'actions
Formation
Analyse de pratique
Co-intervention
Création d'espace de partage de ressources
Création d'outils
Formalisation et valorisation des missions

AXE 2 : REPERER LES ELEVES FRAGILES ET LES ACCOMPAGNER DANS LEURS PARCOURS

Champs d'actions
Transmission et conservation des informations clefs tout au long des cycles 3 et 4 et au-delà de la scolarité obligatoire
Installation d'adultes référents
Organisation de temps institués avec la famille en dehors de la gestion quotidienne
Adaptation de l'accompagnement au profil de l'élève

AXE 3 : SOUTENIR LES POTENTIALITES ET L'AUTONOMIE DES ELEVES EN S'APPUYANT SUR LES ARTS, LA CULTURE, LES HUMANITES, LES SCIENCES ET TECHNIQUES, LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES, LA CITOYENNETE

Champs d'actions
Développement de l'envie d'apprendre en s'appuyant sur des projets promouvant l'ouverture sous toutes ses formes en lien avec les parcours (PEAC, santé, avenir, citoyen)
Éducation à un numérique responsable, choisi, valorisant les expériences des élèves dans et hors du collège
Construction d'un Conseil de la vie collégienne influent et formateur pour tous les élèves
Mise en place d'un groupe de pilotage de l'E3D impliquant les élèves et particulièrement les éco-délégués